



Montpellier, le 15 novembre 2023

Déclaration liminaire

CSAL d'Occitanie du 15 novembre 2023

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, 15 novembre 2023, la CGT continue de dénoncer la réforme injuste et brutale des retraites passée en violentant l'immense majorité des travailleurs et travailleuses qui y demeurent fermement opposé·e·s.

Dans cette instance, nous sommes et continuerons d'être les porte-voix de tous les collègues à qui le gouvernement a, avec brutalité et cynisme, volé deux années de retraite en bonne santé. Ces 30 dernières années, la durée obligatoire de labeur des travailleur.euse.s a crû de 15 % - Qui peut prétendre que notre espérance de vie (et a fortiori de vie en bonne santé) a crû dans la même proportion ? Cette réforme marque profondément et définitivement la fracture sociale entre la très grande majorité de la population et les élites qui prétendent la gouverner. Nous ne cesserons pas de la combattre.

Dans le même ordre d'idée, nous continuons à dénoncer l'amputation massive de notre pouvoir d'achat et portons ici la légitime aspiration du monde du travail auquel appartiennent nos collègues. Il est urgent de revaloriser le point d'indice, de reconnaître la formidable technicité des collègues qui jonglent au quotidien avec des applicatifs experts et des procédures compliquées notamment au travers de NBI. Mettre sur la table la question de la juste rémunération d'un travail difficile – que rend plus difficile encore la pénurie d'effectifs dans les services – est une nécessité. Faute de quoi, vous allez vous exposer à la multiplication de conflits catégoriels qui tôt ou tard finiront par s'aggraver tant le mécontentement se généralise.

Partant de ces constats et mises en garde, le fait que nous siégeons aujourd'hui ne signifie pas que la situation se soit un tant soit peu améliorée depuis notre intervention en intersyndicale lors de l'envahissement du CSA le 31 mars 2023.

Les services sont encore et toujours plus en difficultés. Les ordres et contre-ordres sont désormais notre quotidien !

Y a-t-il encore un pilote dans l'avion Douane ? La seule boussole semble être la désorganisation des services pour mieux nous enterrer.

Les sous-effectifs généralisés dans l'ensemble des services de la Direction Interrégionale, ne font qu'aggraver la souffrance au travail.

Mais nous ne sommes pas encore abattus et nous dénonçons les incohérences et maltraitances qui prouvent l'absence de considération de la haute administration à l'égard des douaniers :

- Manque de considération, lorsqu'à la parution d'un rapport de l'IGF honteux sur le réseau comptable remettant en cause notre appartenance au ministère des Finances, aucune réaction n'est intervenue de la hiérarchie ;
- Manque de considération lorsque le travail entrepris depuis des mois sur Delta IE par les PAE, PGP et RI est balayé d'un mail de la direction générale sans aucune explication ;
- Manque de considération lorsque la contractualisation des fonctions support s'accélère malgré la candidature de collègues douaniers ;
- Manque de considération par l'impréparation et l'imprévision pour l'organisation des services dans le cadre des Jeux Olympiques et l'absence de compensation pour les contraintes imposées ;
- Manque de considération quand la visite du DGA est annoncée à Montpellier et que les représentants du personnel ne sont pas informés puisque aucun moment d'échange n'est prévu ;
- Manque de considération quand une « objectivation de la charge de travail » est annoncée, mais jamais mise en œuvre – du moins officiellement ;
- Manque de considération quand une foule d'enquêtes et audits TTU pleuvent sur les services sommés de produire en temps ultra-contraint – cela au prix de la qualité des réponses et des conséquences qui s'ensuivent ;
- Manque de considération quand des agents se trouvent restructurés pour la troisième fois ;
- Manque de considération quand le travail devient gratuit suite aux écrêtages des heures à la pointeuse et de la création de « permanences DOD gratuites » en surveillance ;
- Manque de considération lorsqu'une formation attendue est programmée et qu'au dernier moment, suite à une intervention incompréhensible du directeur régional de Montpellier, elle est annulée alors que le budget était disponible ;
- Manque de considération lorsque la charge de travail du bureau de Port-La-Nouvelle est « répartie » entre les autres services de la Direction Interrégionale sans augmentation d'effectifs et sans consultation du CSA – instance qui est compétente en matière d'organisation et de fonctionnement des services dans le cadre des réorganisations.
- Manque de considération lorsque la DG se retranche derrière une analyse du premier semestre 2023 qui pointe un nombre très minoritaire de services longs pour refuser aux collègues de Tarbes la juste régularisation des taux d'ISA dont ils ont été spoliés depuis la réorganisation de leur temps de travail suite à la publication de l'arrêté préfectoral de 2019 ;
- Manque de considération quand ces mêmes collègues demeurent logés depuis plus d'une décennie dans des conditions indignes dont nous avons fait inscrire au dernier PAP que vous aviez désormais une obligation de résultat en la matière ;
- Manque de considération de manière plus générale à l'égard de nos collègues de la surveillance à qui l'administration vient de refuser l'alignement des taux de longue durée sur les taux repas juste réévalués ;

Mais aussi absence de considération de la haute administration à l'égard de l'ensemble de nos concitoyens :

- Manque de considération pour les pertes énormes du budget de l'État qu'ont engendré les transferts de missions fiscales.
- Manque de considération pour la dématérialisation des services publics, où il faut remettre de l'humain, dématérialisation dénoncée jusqu'à la défenseuse des droits.
- Manque de considération suite à la dégradation du service public !

Car où est le sens du service public ? Cette notion pourtant présente dans nos CREP. Vous oubliez qu'elle s'impose à tous, vous y compris.

La politique de « l'efficacité » (en quoi ? Pour qui ? Pour quoi ? Calculée comment ?) comme unique objectif et ses indicateurs opaques, partiels et partiaux, effacent l'intérêt général qui caractérise les agents publics que nous sommes.

Notre savoir-faire est mis à mal par toutes les orientations et décisions que vous prenez.

Quelle est notre place dans cette organisation du travail et où trouver du sens dans notre travail ?

Il est temps d'arrêter de creuser la tombe de notre administration !

Nous devons, au-delà de sauver ce qu'il en reste, reconstruire une Douane à la hauteur des enjeux de notre époque. La Douane doit être en première ligne pour jouer son rôle et relever les défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels notre pays fait face.

Les douaniers, nos collègues, qui sont aussi les vôtres, sont en souffrance depuis maintenant trop longtemps.

Mais peut-être aurez-vous un peu de considération pour les représentants du personnel qui ont mouillé la chemise dans pas moins de quatre instances (démultipliez par le nombre de DI !) et travaillé avec cœur pour amender le règlement intérieur sur lesquels vous les consultez aujourd'hui...

Après tout, est-ce plus à vos yeux qu'un bout de papier dont, comme par le passé, vous tiendrez parfois compte mais souvent vous vous affranchirez pour d'excellentes mauvaises raisons !

Oui, aurez-vous un peu de considération ?

Ou bien, comme l'exemple vient de plus haut, adopterez-vous un cinglant 49-3 pour passer en force ?

Monsieur le président, un peu de courage, écoutez la voix de la raison, le dialogue social doit aboutir à un compromis, pas à une négation de nos positions !